

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02228

Numéro SIREN : 493 515 902

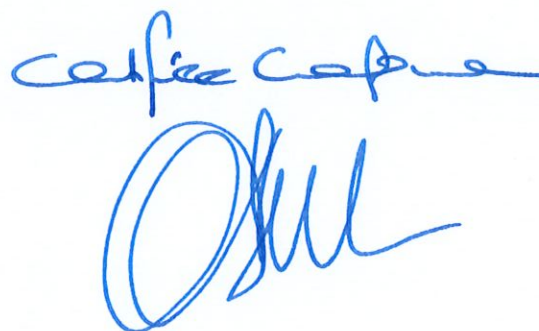
Nom ou dénomination : ECOUTE

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2022 sous le numéro de dépôt 2555

ECOUTE

LES CARRÉS DE L'ARC
BAT B - LE CANET DE MEYREUIL
13590 MEYREUIL

COMPTES ANNUELS du 01/10/2020 au 30/09/2021



ECOUTE

*Les Carrés de l'Arc Bât B
Le Canet de Meyreuil
13590 MEYREUIL
04.42.61.61.40*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	13 000	13 000				
	Fonds commercial (1)	3 122 524		3 122 524	3 108 294	14 230	0. 46
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	38 360	37 620	740	1 557	817-	52. 47-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	62 577	42 077	20 500	23 060	2 560-	11. 10-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	39 627		39 627	39 627		
	Total II	3 276 088	92 697	3 183 391	3 172 538	10 853	0. 34
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 072 626	117 644	954 982	967 752	12 770-	1. 32-
	Autres créances	244 282		244 282	66 688	177 594	266. 31
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	258 455		258 455	269 645	11 190-	4. 15-
	Charges constatées d'avance (3)	26 191		26 191	19 834	6 357	32. 05
	Total III	1 601 554	117 644	1 483 909	1 323 919	159 991	12. 08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 877 642	210 342	4 667 300	4 496 456	170 844	3. 80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

39 627

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2021 12	30/09/2020 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 771 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	771 000	771 000		
	Réserves				
	Réserve légale	77 100	77 100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 385 142	1 062 043	323 098	30. 42
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	39 513	323 098	283 585-	87. 77-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 272 755	2 233 242	39 513	1. 77
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques Provisions pour charges				
DETTE (1)	Total III				
	Dettes financières				
Comptes de Régularisation	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		439 365	439 365-	100. 00-
	Concours bancaires courants	30	406 120	406 089-	99. 99-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 285 464	508 255	777 209	152. 92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 288	2 288-	100. 00-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 756	294 273	436 483	148. 33
	Dettes fiscales et sociales	361 935	586 925	224 989-	38. 33-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Autres dettes	16 359	25 989	9 630-	37. 05-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 394 545	2 263 215	131 331	5. 80
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)				
		4 667 300	4 496 456	170 844	3. 80
		2 152 079	1 721 362		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N30/09/202112			Exercice N-130/09/202012	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 745 140		2 745 140	2 753 183	8 043-	0. 29-
Chiffre d'affaires NET	2 745 140		2 745 140	2 753 183	8 043-	0. 29-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 313		16 313	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 098	48 646	1 548-	3. 18-
Autres produits			97	449	352-	78. 30-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 808 648	2 802 278	6 370	0. 23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 549	3 894	1 344-	34. 52-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 326 798	963 899	362 899	37. 65
Impôts, taxes et versements assimilés			32 173	37 387	5 214-	13. 95-
Salaires et traitements			922 454	937 065	14 610-	1. 56-
Charges sociales			375 306	369 375	5 930	1. 61
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 377	3 548	171-	4. 82-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			29 572	19 977	9 595	48. 03
Dotations aux provisions						
Autres charges			166	1 957	1 791-	91. 52-
Total des Charges d'exploitation (II)			2 692 394	2 337 101	355 293	15. 20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			116 254	465 177	348 923-	75. 01-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		137		585	448-	76. 59-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		137		585	448-	76. 59-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		31 487		32 344	856-	2. 65-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		31 487		32 344	856-	2. 65-
2. Résultat financier (V-VI)		31 350-		31 758-	408	1. 29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		84 903		433 419	348 515-	80. 41-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				13 340	13 340-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 179			4 179	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		4 179		13 340	9 160-	68. 67-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		33 485		1 127	32 358	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		33 485		1 127	32 358	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		29 306-		12 213	41 518-	339. 97-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		16 084		122 533	106 449-	86. 87-
Total des produits (I+III+V+VII)		2 812 964		2 816 203	3 239-	0. 12-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 773 451		2 493 105	280 346	11. 24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		39 513		323 098	283 585-	87. 77-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ECOUTE

LES CARRES DE L'ARC
BAT B - LE CANET DE MEYREUIL
13590 MEYREUIL

ANNEXE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

ECOUTE

*Les Carrés de l'Arc Bât B
Le Canet de Meyreuil
13590 MEYREUIL
04.42.61.61.40*

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 667 300.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 745 139.93 Euros et dégageant un bénéfice de 39 513.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En avril 2021, les titres de la société ECOUTE ont été cédés par EPA et SEC FLORENCE VASSEUR à PWC Entrepreneurs CAC devenu PKF ARSILON

Cette modification de la détention du capital n'a pas eu d'effet sur l'activité de la société

Postérieurement à la clôture des comptes, au 1er janvier 2022, le fonds de commerce a été mis en location gérance à PKF ARSILON et les salariés ont donc été transférés

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
- Impacts de l'événement sur les charges
- Impacts de l'événement sur les autres produits
- Impacts de l'événement sur l'actif
- Impacts de l'événement sur le passif
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des stocks
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- Impacts de l'événement sur les « covenants » bancaires

Chaque point d'attention peut être retenu comme pertinent (ou pas) pour le rédacteur. Celui-ci dispose de la faculté soit d'opter pour une communication narrative, soit d'une communication chiffrée, soit d'une combinaison des deux afin d'apporter des explications complémentaires à un seul tableau chiffré.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	88 072	29 572			117 644
TOTAL	88 072	29 572			117 644
TOTAL GENERAL	88 072	29 572			117 644
Dont dotations et reprises d'exploitation		29 572			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	100.0000	7 710			7 710

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
SAINT TROPEZ	135 000			135 000	
MARSEILLE	165 000			165 000	
AIX EN PROVENCE 1			476 000	476 000	
AIX EN PROVENCE 2	2 332 294			2 332 294	
Total	2 632 294		476 000	3 108 294	

Le contentieux qui nous oppose à un ancien associé demeure pour l'instant sans effet sur notre actif incorporel. En première instance le résultat favorable à notre société poursuit son cours en appel.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	N/A	N/A
Agencements et aménagements	N/A	N/A
Installations techniques	Linéaire	10 ANS
Matériels et outillages	N/A	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	155 289
Total	155 289

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 776
Dettes fiscales et sociales	86 540
Autres dettes	3 741
Total	513 057

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 191
Total	26 191

VASSEUR Florence Président

ECOUTE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 771 000 €

Siège social : Les Carrés de l'Arc - Bâtiment B
Rond-Point du Canet - RN 7
Quartier Bachasson - Le Canet de Meyreuil
13590 MEYREUIL

493 515 902 R.C.S. AIX EN PROVENCE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE, ORDINAIRE ANNUELLE **ET EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2022**

Proposition de la résolution d'affectation **du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021**

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 39 513 € au compte "autres réserves", qui est ainsi porté à 1 424 655 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
30 septembre 2020	0 €	X	X
30 septembre 2019	60.060,90 €	7,79 €	60.053,11 €
30 septembre 2018	120.044,70 €	15,57 €	120.029,13 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte, **Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 31 mars 2022**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
Florence VASSEUR



JACQUES OLIVIER RUINET

I.E.P. PARIS – Expert-comptable
Médiateur auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CMAP)
Expert judiciaire – Commissaire aux comptes- inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
et près la Cour Administrative d'Appel de Marseille

ECOUTE

Société par Actions Simplifiée
Les Carrés de l'Arc
Bâtiment B
Le Canet de MEYREUIL
13590 MEYREUIL

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 31/03/2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ECOUTE relatifs à l'exercice clos le 30/09/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

A cet égard, il nous apparaît nécessaire de préciser que l'opération de rachat par la société PKF ARSILON CAC a été réalisée sur la base d'une valorisation de la situation nette égale à 1 644 K€, ce qui fait apparaître une déperdition de la valeur des incorporels figurant à l'actif du bilan, estimée à hauteur de 589 K€.

Aucune provision n'a été constituée à ce titre, compte tenu des effets positifs escomptés par l'intégration au sein du Groupe PKF ARSILON.

Compte tenu de cette observation, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. 2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré(s) que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A cet égard, nous confirmons que :

- depuis le 9 avril 2021, la société PKF ARSILON CAC (anciennement PWC ENTREPRENEURS CAC) est devenue l'actionnaire unique de la société ;
- à compter du 1^{er} janvier 2022, la société PKF ARSILON deviendra locataire gérant de la branche de fonds civils d'expertise et de conseil de la société, conformément au contrat mis en place le 31 décembre 2021.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

6. Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou



en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 15 mars 2022


Jacques RUINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Expert de Justice

BILAN ACTIF

ACTIF

11, Bd de la Grande Thumine
13090 Aix en Provence
Tél./Fax : 04 42 67 58 67
SIRET 419 542 362 00044

Exercice N
30/09/2021 12

Exercice N-1
30/09/2020 12

Ecart N / N-1

	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	13 000	13 000				
Fonds commercial (1)	3 122 524		3 122 524	3 108 294	14 230	0.46
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	38 360	37 620	740	1 557	817-	52.47-
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	62 577	42 077	20 500	23 060	2 560-	11.10-
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	39 627		39 627	39 627		
Total II	3 276 088	92 697	3 183 391	3 172 538	10 853	0.34
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	1 072 626	117 644	954 982	967 752	12 770-	1.32-
Autres créances	244 282		244 282	66 688	177 594	266.31
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	258 455		258 455	269 645	11 190-	4.15-
Charges constatées d'avance (3)	26 191		26 191	19 834	6 357	32.05
Total III	1 601 554	117 644	1 483 909	1 323 919	159 991	12.08
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 877 642	210 342	4 667 300	4 496 456	170 844	3.80

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

39 627

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 771 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	771 000	771 000		
	Réserves				
	Réserve légale	77 100	77 100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 385 142	1 062 043	323 098	30.42
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	39 513	323 098	283 585-	87.77-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 272 755	2 233 242	39 513	1.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		439 365	439 365-	100.00-
	Concours bancaires courants	30	406 120	406 089-	99.99-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 285 464	508 255	777 209	152.92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 288	2 288-	100.00-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 756	294 273	436 483	148.33
	Dettes fiscales et sociales	361 935	586 925	224 989-	38.33-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 359	25 989	9 630-	37.05-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 394 545	2 263 215	131 331	5.80
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 667 300	4 496 456	170 844	3.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 152 079 1 721 362

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 745 140		2 745 140	2 753 183	8 043-	0. 29-
Chiffre d'affaires NET	2 745 140		2 745 140	2 753 183	8 043-	0. 29-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 313		16 313	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 098	48 646	1 548-	3. 18-
Autres produits			97	449	352-	78. 30-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 808 648	2 802 278	6 370	0. 23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 549	3 894	1 344-	34. 52-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 326 798	963 899	362 899	37. 65
Impôts, taxes et versements assimilés			32 173	37 387	5 214-	13. 95-
Salaires et traitements			922 454	937 065	14 610-	1. 56-
Charges sociales			375 306	369 375	5 930	1. 61
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 377	3 548	171-	4. 82-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			29 572	19 977	9 595	48. 03
Dotations aux provisions						
Autres charges			166	1 957	1 791-	91. 52-
Total des Charges d'exploitation (II)			2 692 394	2 337 101	355 293	15. 20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			116 254	465 177	348 923-	75. 01-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

EURL DELTA FINANCES & EXPERTISES

Société d'expertise comptable

et de Commissariat aux Comptes

	Parc d'Ariane - Bât. E2 11, Bld de la Grande Thumine 13090 Aix en Provence Tél./Fax : 04 42 67 58 67 SIRET 419 542 352 00044		Exercice N 30/09/2021 12		Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
							Euros	%
Produits financiers								
Produits financiers de participations (3)								
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)								
Autres intérêts et produits assimilés (3)								
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total V								
Charges financières								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées (4)								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total VI								
2. Résultat financier (V-VI)								
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)								
Produits exceptionnels								
Produits exceptionnels sur opérations de gestion								
Produits exceptionnels sur opérations en capital								
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges								
Total VII								
Charges exceptionnelles								
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion								
Charges exceptionnelles sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
Total VIII								
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)								
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)								
Impôts sur les bénéfices (X)								
Total des produits (I+III+V+VII)								
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)								
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)								

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ECOUTE

LES CARRES DE L'ARC
BAT B - LE CANET DE MEYREUIL
13590 MEYREUIL

ANNEXE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

ECOUTE

*Les Carrés de l'Arc Bât B
Le Canet de Meyreuil
13590 MEYREUIL
04.42.61.61.40*

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 667 300.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 745 139.93 Euros et dégagant un bénéfice de 39 513.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En avril 2021, les titres de la société ECOUTE ont été cédés par EPA et SEC FLORENCE VASSEUR à PWC Entrepreneurs CAC devenu PKF ARSILON

Cette modification de la détention du capital n'a pas eu d'effet sur l'activité de la société

Postérieurement à la clôture des comptes, au 1er janvier 2022, le fonds de commerce a été mis en location gérance à PKF ARSILON et les salariés ont donc été transférés

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
- Impacts de l'événement sur les charges
- Impacts de l'événement sur les autres produits
- Impacts de l'événement sur l'actif
- Impacts de l'événement sur le passif
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des stocks
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- Impacts de l'événement sur les « covenants » bancaires

Chaque point d'attention peut être retenu comme pertinent (ou pas) pour le rédacteur. Celui-ci dispose de la faculté soit d'opter pour une communication narrative, soit d'une communication chiffrée, soit d'une combinaison des deux afin d'apporter des explications complémentaires à un seul tableau chiffré.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	88 072	29 572			117 644
TOTAL	88 072	29 572			117 644
TOTAL GENERAL	88 072	29 572			117 644
Dont dotations et reprises d'exploitation		29 572			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	100.0000	7 710			7 710

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
SAINT TROPEZ	135 000			135 000	
MARSEILLE	165 000			165 000	
AIX EN PROVENCE 1			476 000	476 000	
AIX EN PROVENCE 2	2 332 294			2 332 294	
Total	2 632 294		476 000	3 108 294	

Le contentieux qui nous oppose à un ancien associé demeure pour l'instant sans effet sur notre actif incorporel. En première instance le résultat favorable à notre société poursuit son cours en appel.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	N/A	N/A
Agencements et aménagements	N/A	N/A
Installations techniques	Linéaire	10 ANS
Matériels et outillages	N/A	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	155 289
Total	155 289

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 776
Dettes fiscales et sociales	86 540
Autres dettes	3 741
Total	513 057

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		26 191
Total		26 191

VASSEUR Florence Président